

1

(N^o 156.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Godefroid-Joseph De Holling.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, lieutenant-colonel au régiment d'élite belge, est né à Wurm, district d'Aix-la-Chapelle. le 6 avril 1797.

Il est entré au service des Pays-Bas en 1814, et il a obtenu successivement les grades de sous-lieutenant, de lieutenant et de capitaine.

Admis comme capitaine dans l'armée belge, au mois d'octobre 1830, il fut promu au grade de major le 23 septembre de l'année suivante, et le 26 mai 1837 à celui de lieutenant-colonel.

Un arrêté royal du 1^{er} août 1835 le créa chevalier de l'ordre de Léopold.

Le suppliant est un officier de mérite, qui jouit de l'estime et de la considération publiques.

Les autorités pensent qu'il est, sous tous les rapports, digne d'obtenir la naturalisation ordinaire qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
